RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02097
Numéro SIREN : 794 579 714
Nom ou dénomination : ABIDI BATI

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 9966

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABIDI BATI — 73 ALLEE KLEBER — 34000 MONTPELLIER — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise

SIRET : 7 9 4 5 7 9 7 1 4 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Certifié conforme

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	118 626	030 67 425	51 201	71 970
	Immobilisations financières* (1)	040	600	042	600	600
	Total I (5)	044	**119 226**	048 **67 425**	**51 801**	**72 570**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 200	052	3 200	14 500
	STOCKS — Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	221 979	070	221 979	135 335
	Créances (2) — Autres * (3)	072	6 329	074	6 329	10 419
	Valeurs mobilières de placement	080	90 254	082	90 254	80 112
	Disponibilités	084	35 105	086	35 105	11 921
	Charges constatées d'avance *	092		094		393
	Total II	096	**356 867**	098	**356 867**	**252 680**
	Total général (I + II)	110	**476 092**	112 **67 425**	**408 668**	**325 250**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	700	700
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	47 500	44 410
	Résultat de l'exercice	136	**26 309**	**23 090**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**81 510**	**75 200**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	112 183	147 023
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	108 477	55 119
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 52 376)	172	106 498	47 907
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**327 158**	**250 049**
	Total général (I + II + III)	180	**408 668**	**325 250**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	600	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 835
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **408 668** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **922 524** euros et un total **charges** de **896 214** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **26 309** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 091					20 091
	Instal., agencement, aménagement divers	5 622					5 622
	Matériel de transport	112 253				32 814	79 438
	Matériel de bureau, mobilier	7 639		5 835			13 474
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**145 605**		**5 835**		**32 814**	**118 626**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	600					600
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**600**					**600**
	TOTAL	**146 205**		**5 835**		**32 814**	**119 226**

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	600	600	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	221 979	221 979	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 665	4 665	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 663	1 663	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**228 908**	**228 908**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	112 183	112 183		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	108 477	108 477		
	Personnel et comptes rattachés	1 478	1 478		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 362	10 362		
	Impôts sur les bénéfices	2 846	2 846		
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 221	25 221		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	52 376	52 376		
	Autres dettes	14 215	14 215		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**327 158**	**327 158**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 840
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	52 376

Produits à recevoir

	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

	31/12/2022
Total des Charges à payer	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

ABIDI BATI
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 73 Allée Kleber, 34000 MONTPELLIER
794 579 714 RCS MONPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1er juin 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 26 309,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 309,26 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	47 500,34 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	73 809,60 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 4,29 euros par action	30 000,00 euros
Le solde	43 809,60 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 43 809,60 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués lors de l'exercice précèdent de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

20 000,00 euros, soit 2,86 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

